

Acheter-Louer.fr

Compte-rendu de l'assemblée générale mixte du 17 juin 2011

Paris, le 21 juin 2011- L'assemblée générale mixte des actionnaires de Acheter-Louer.fr s'est réunie le 17 juin 2011 au siège de la Société, sous la présidence de Fabrice Rosset, Président du Conseil d'administration.

A cette date, le nombre total d'actions disposant du droit de vote s'élevait à 6 376 316, pour un nombre total de droits de vote de 6 576 558.

Lors de cette assemblée générale, les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance, détenaient ensemble 1 723 924 actions et 1 923 960 droits de vote.

Les résolutions soumises au vote des actionnaires ont toutes été adoptées.

Le tableau suivant détaille, pour chacune des résolutions, le résultat des votes :

RESOLUTIONS	POUR (en % de droits de vote)	CONTRE (en % de droits de vote)	ABSTENTION (en % de droits de vote)
Assemblée générale ordinaire			
1 ^{ère} résolution : Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2010 et du montant global des charges et dépenses visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts ; quitus aux membres du Conseil.	100%	-	-
2 ^{ème} résolution : Affectation du résultat.	99,97%	0,03 %	-
3 ^{ème} résolution : Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2010.	100%	-	-
4 ^{ème} résolution : Conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de Commerce.	100%	-	-
5 ^{ème} résolution : Nomination d'un nouveau membre du Conseil d'administration.	100%	-	-
7 ^{ème} résolution : Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes titulaire dont l'échéance arrive au terme de l'assemblée générale ordinaire relative à l'approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2010.	100 %	-	-
8 ^{ème} résolution : Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes suppléant dont l'échéance arrive au terme des délibérations de l'assemblée générale ordinaire de l'exercice clos le 31 décembre 2010.	100 %	-	-
9 ^{ème} résolution : Pouvoirs.	100 %	-	-

Assemblée générale extraordinaire

10 ^{ème} résolution : Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital soit par émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital de la société et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance, soit par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres.	100 %	-	-
11 ^{ème} résolution : Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital de la société et/ou de toutes valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance.	99,20 %	-	0,80 %
12 ^{ème} résolution : Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue d'augmenter le montant des émissions décidées en application des dixième et onzième résolutions en cas de demandes excédentaires.	100 %	-	-
13 ^{ème} résolution : Délégation au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme, à une quotité du capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de catégories de personnes conformément à l'article L.225-138 du Code de commerce.	100 %	-	-
14 ^{ème} résolution : Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet de décider d'augmenter le capital social de la Société par émission d'actions ordinaires ou titres financiers donnant accès au capital par une offre visée au II de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier avec suppression du droit préférentiel de souscription.	100 %	-	-
15 ^{ème} résolution : Autorisation au Conseil d'administration de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à créer au profit des salariés ou des mandataires sociaux de la société ou de certaines catégories d'entre eux.	100%	-	-
16 ^{ème} résolution : Autorisation au Conseil d'administration d'augmenter en numéraire le capital social par création d'actions, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit des salariés ayant adhéré à un plan d'épargne entreprise.	79 %	21 %	-
17 ^{ème} résolution : Pouvoirs	100%	-	-

La 6ème résolution n'a pas été présentée.

Acheter-Louer.fr indique que l'activité est en phase avec le tableau de marché qu'elle s'était fixé. Le succès du Webmagazine se confirme, avec notamment le lancement en septembre de 4 nouvelles éditions en province et devrait s'amplifier au cours des prochains mois grâce au développement de nouveaux produits complémentaires au webmagazine destinés à faire d'Acheter-Louer.fr le véritable partenaire incontournable du marketing numérique de l'Agent immobilier.

Acheter-Louer.fr indique enfin qu'Adomos ne détient plus à ce jour aucune action de la société et que l'arrivée au capital et au conseil d'administration d'Elixis devrait constituer au cours des prochains mois un accélérateur de la croissance Internet attendue.

A propos d'Acheter-Louer.fr (ALALO, code FR0010493510)

Acheter-Louer.fr offre aux agents immobiliers des solutions marketing. Avec 9 titres et 5 millions de journaux distribués chaque année, Acheter-Louer.fr est le leader de la presse thématique immobilière gratuite en Ile-de-France. Son offre Web/presse ou pure Web au travers de son site www.acheter-louer.fr est aujourd'hui la plus compétitive du marché de petites annonces immobilières de professionnels.

Contact : Fabrice Rosset, 01 60 92 96 00 frosset@adomos.com / contact@acheter-louer.fr
Catherine Kablé, 01 44 50 54 75 catherine.kable@kable-cf.com